

Brochure RSE

2025

Better with every move.

 **ayvens**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GROUP



“Nous avons l’ambition de devenir le leader de la mobilité durable.”

Jérôme Conrad
Président Ayvens France

Édito

Depuis de nombreuses années, Ayvens a choisi de placer le développement durable au cœur de son activité et de sa stratégie. Aujourd’hui, cet engagement est une réalité quotidienne pour notre entreprise, aussi bien à l’égard de nos parties prenantes externes qu’envers nos collaborateurs. Très proches des préoccupations RSE de nos clients, nous sommes à leurs côtés pour les aider à limiter les émissions de gaz à effet de serre de leur flotte et à maîtriser leurs risques routiers, mais aussi pour leur faire découvrir de nouvelles formes de mobilité, plus responsables, plus respectueuses de l’environnement.

Ayvens est par ailleurs une entreprise active sur le plan sociétal, notamment en matière d’insertion par l’emploi et d’attention portée aux travailleurs en situation de handicap. En interne, nous souhaitons être proches de nos salariés, leur offrir des conditions de travail épanouissantes et les impliquer pleinement dans nos actions RSE. En synthèse, nous nous efforçons d’être une entreprise citoyenne, innovante, intégrée dans son environnement et une entreprise dans laquelle les collaborateurs se sentent bien.

Depuis 2013, le renouvellement tous les 18 mois de notre label « Engagé RSE » témoigne du dynamisme et de la robustesse de notre démarche RSE. Nous évoluons dans l’univers de la mobilité, et cette mobilité est aussi synonyme pour nous d’agilité et d’innovation.

Car nous nous devons d’être, pour nos clients comme pour toutes nos parties prenantes, le partenaire le plus fiable, le plus respectueux de l’environnement et le plus citoyen possible.

Présentation d'Ayvens France

Ayvens est un leader de la mobilité durable, né de l'acquisition de LeasePlan par ALD Automotive, l'acteur mondial de la mobilité appartenant au groupe SG (Société Générale). Nous améliorons la mobilité depuis des décennies, en proposant des services complets de leasing, des services d'abonnement flexibles, des solutions de gestion de flotte et de multi mobilité aux grandes entreprises internationales, aux PME, aux professionnels et aux particuliers.

Depuis le
23 mai
2023



+1 750
collaborateurs



+63 000
clients

680 000
contrats gérés

1^{er}

Acteur
Français



+95 000
Véhicules électriques*



+120 000
Véhicules achetés**



+1 100 000
Accords techniques**

Source Ayvens France au 31/12/2024 – Chiffres arrondis pour la présentation

*BEV + PHEV

** Au 31/12/2023



Mobility Center



Mobility Center avec atelier



Représentation Commerciale



Siège social

Ayvens France propose un réseau unique de 33 points de contact dont 14 Mobility Centers.

Ces derniers ont été conçus pour favoriser la mobilité d'aujourd'hui et de demain, plus électrique et plus partagée. Ce sont des lieux pour échanger sur les sujets de mobilité et de transition énergétique avec la possibilité d'assister à des conférences.

Notre stratégie Responsabilité

La stratégie du Groupe Ayvens du plan Power Up 2026 sur le pilier de la responsabilité s'active autour de 4 sous-piliers pour avoir un impact positif sur tout ce que nous faisons.

1



Façonner l'avenir de la mobilité durable avec une gamme complète de solutions pour nos clients

Entre 90 et 100g

émissions CO₂/km (flotte à la route)*

2



Agir tout au long de notre chaîne de valeur au profit de l'environnement et de la société

-20%

émissions CO₂ scope 1, 2 et 3 (vs 2019)*

3



Se comporter de manière responsable en interne et avec les parties prenantes externes

100%

Clients et fournisseurs sous KYC/KYS*

4



Être un employeur solidaire et responsable

75%

Taux d'engagement des collaborateurs*

*Objectifs à 2026



Façonner l'avenir de la mobilité durable

Chez Ayvens, nous pensons qu'agir de manière responsable est la clé de notre avenir. Pour répondre aux défis du changement climatique, la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, notamment celles émises par nos modes de transport, est essentielle. Ayvens propose pour cela des alternatives plus respectueuses de l'environnement et pour la mobilité de demain.

L'électrification des flottes, les nouvelles mobilités décarbonées, la formation, la prévention & la gestion du risque routier sont des leviers importants pour le développement durable de la mobilité.



Électrification des flottes

La stratégie d'électrification de notre flotte répond au besoin de décarboner la mobilité et de la rendre plus durable. Afin de faciliter sa mise en place, nos experts Consultancy accompagnent les entreprises dans leur transition énergétique et le déploiement de nouvelles mobilités.

« Face aux enjeux de réductions des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre la pollution de l'air, Ayvens accompagne ses clients à repenser leurs pratiques et politiques de mobilité, en passant d'une logique de Car Policy à une logique de Mobility Policy ».

David Decultot,
Responsable Consulting

Accompagnement et conseil

Dans un univers de la mobilité en pleine mutation technologique et sociétale, le rôle d'Ayvens est d'accompagner ses clients et de leur proposer des solutions qui contribuent à réduire les émissions de CO₂ et la pollution liées à leur flotte automobile.

Notre approche vise à faire découvrir et développer les véhicules à motorisation alternative, notamment l'électrique, dans le respect des attentes et des contraintes de chacun de nos clients. En complément de l'accompagnement réalisé par ses équipes commerciales, Ayvens propose également à ses clients de bénéficier de l'expertise de son équipe Consulting en matière d'optimisation du TCO (coût de détention), de verdissement des flottes et de nouvelles mobilités.

Mobility blogs et webinaires

Sur le site [Ayvens France](#), nous proposons un [blog](#) sur les thèmes liés à la mobilité : nouvelles pratiques, innovations, technologie, législation, fiscalité, conseils et sujets d'actualité.

Les articles publiés chaque semaine ont vocation à toucher le plus grand nombre et à encourager le mouvement vers l'électrification et les mobilités durables.

Nous organisons également régulièrement des webinaires animés par nos experts sur divers sujets liés à la mobilité (par exemple : Forfait Mobilité Durable et Crédit Mobilité) afin d'informer nos clients sur les solutions de mobilité durable.



L'offre Ayvens Electric

En tant qu'acteur de la transition énergétique, Ayvens s'est engagé depuis de nombreuses années dans la promotion du véhicule électrique et de son écosystème, au travers du programme Ayvens Electric. Pour permettre d'accroître l'usage de ces véhicules, nous les avons également intégrés à notre offre de Location Moyenne Durée.

Experts de l'électricité

100%

de la force commerciale est formée à l'offre électrique afin de pouvoir accompagner les entreprises dans l'étude de leur(s) besoin(s), la fiscalité, la préconisation sur les choix de véhicules, le conseil & l'installation des infrastructures de recharge et la prise en main des véhicules électriques par les collaborateurs.

Flex

Dans le cadre de notre activité de Location Moyenne Durée Ayvens Flex, nous avons la possibilité de proposer à nos clients de louer pour un mois ou plus des véhicules électriques, afin de les faire essayer à leurs utilisateurs.

Switch

Afin de lever un frein au passage à l'électrique, Ayvens propose la solution Switch. Le principe est d'inclure, dans un contrat de LLD pour un véhicule électrique, un forfait de jours dans l'année durant lesquels l'utilisateur pourra bénéficier d'un véhicule conventionnel (thermique/hybride) lorsqu'il aura à effectuer de longues distances. C'est un moyen d'accélérer l'intégration des véhicules électriques dans les flottes des entreprises et de décarboner la mobilité.

Home Recharge

Afin de faciliter le passage à un véhicule électrique, nous proposons l'installation d'une borne connectée au domicile du collaborateur (en maison individuelle), associée à un dispositif intégré de remboursement de l'électricité selon les critères définis par l'entreprise. L'entreprise et le collaborateur sont affranchis du casse-tête de la prise en charge des consommations électriques.

Cartes Energies

Ayvens propose une solution de gestion des Cartes Energies donnant accès notamment au réseau européen de bornes publiques, facilitant ainsi le quotidien des collaborateurs en voiture électrique.

Ce que nous avons réalisé

112,8g CO₂/km en 2024

À fin 2024, nos émissions sur la flotte à la route étaient de 112,8g de CO₂/km (vs 116,4g de CO₂/km à fin 2023) .

Formation, prévention et gestion du risque routier

Pour devenir durable dans notre conduite, nous avons encore tous du chemin à parcourir. L'écoconduite ne permet pas seulement de réduire sa consommation de carburant et de limiter l'émission de GES mais aussi de diminuer le risque d'accident en adoptant un comportement de conduite citoyenne.

Optimisation des coûts, respect de l'environnement et sécurité

Accompagnement et formation

La prévention automobile et l'écoconduite ont leur importance dans la construction du futur de la mobilité durable selon Ayvens. Les bénéfices de la formation et prévention du risque automobile sont nombreux et permettent l'amélioration du taux de sinistralité du parc, la baisse significative des accidents responsables et de la consommation carburant dans les mois suivant la formation.

Assurance flotte connectée

Nous encourageons les bonnes pratiques et la conduite sûre via l'assurance flotte connectée. Pour maximiser le montant du bonus, l'entreprise peut challenger ses conducteurs en les incitant à avoir le meilleur comportement de conduite et donc de meilleurs scores. C'est l'occasion idéale pour mettre en place des actions de prévention aux risques routiers.



Les nouvelles mobilités

L'urgence climatique et les nouvelles attentes des collaborateurs redistribuent les cartes et nous obligent à repenser notre rapport à la mobilité. Ayvens ouvre la voie de la multi-mobilité en proposant à ses clients de passer de la Car Policy à la Mobility Policy

Le saviez-vous ?

Le Mobility as a Service (MaaS), ou **Mobilité en tant que Service**, permet de pousser la multimodalité encore plus loin, en permettant à ses utilisateurs de planifier, réserver et payer un trajet intermodal sur une même plateforme numérique. La nôtre s'appelle **Move**.

Move

Notre plateforme digitale Move permet aux entreprises et organisations de donner accès à leurs collaborateurs à la multi-mobilité, au travers d'un budget utilisation avec une application et une carte de paiement dédiée. C'est un moyen de faciliter le déploiement de

solutions telles que le Forfait Mobilités Durables (mobilité domicile-travail) ou le Crédit Mobilité (alternative au véhicule de fonction), en mettant en avant les mobilités durables.

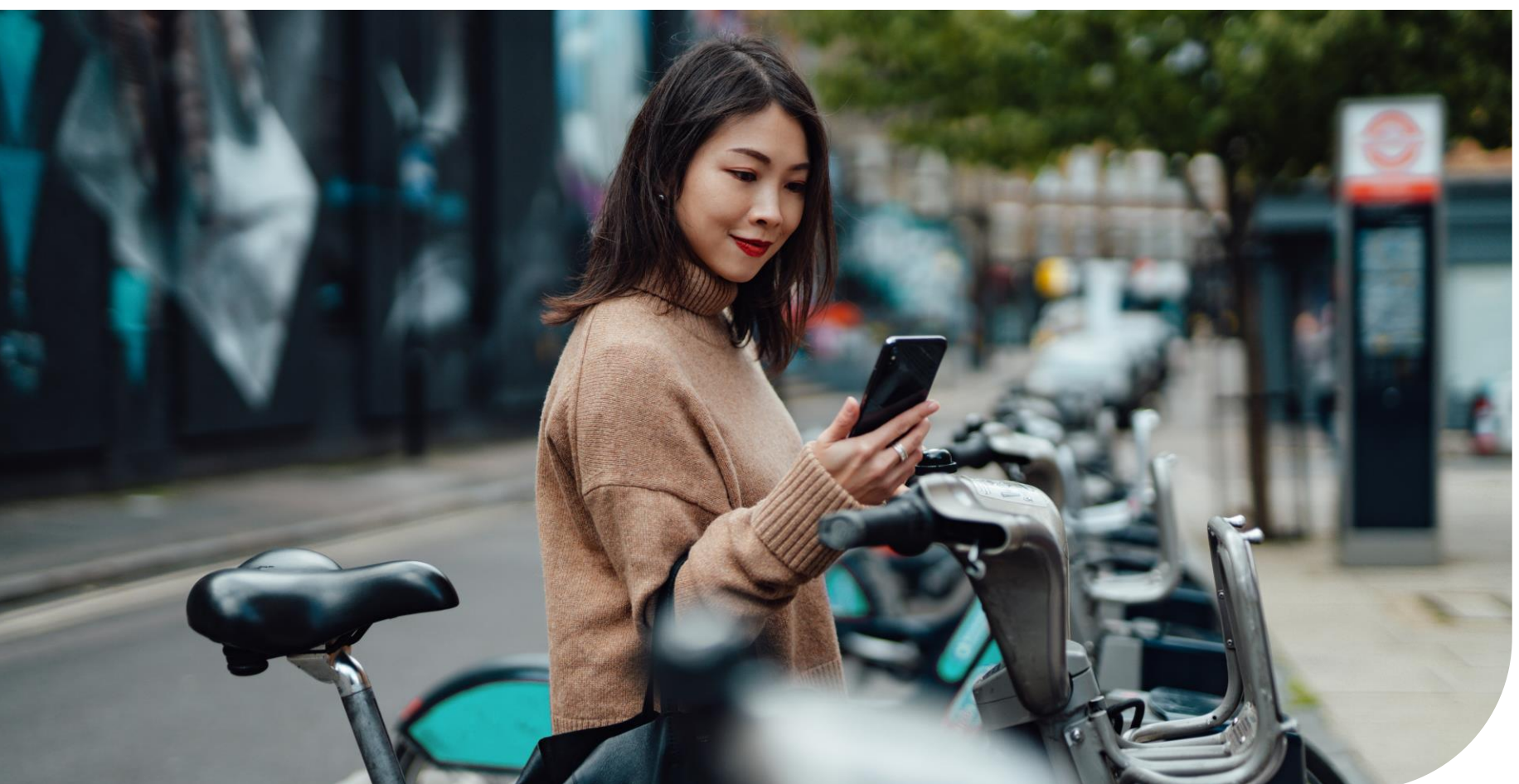
Le FMD

29% des organisations du secteur privé ont déployé le FMD.

36% des organisations du secteur privé ont validé son déploiement sur le principe.

46% des entreprises qui n'ont pas déployé le FMD prévoient de le faire à terme.

Source : France Mobilités, Baromètre Forfait Mobilités Durables Édition 2024





Car Sharing

Afin de pallier les problématiques de petite mobilité et de mobilité ponctuelle, Ayvens a créé le Car Sharing, solution d'autopartage d'entreprise. Cette solution permet à l'entreprise d'améliorer son bilan écologique et la satisfaction des collaborateurs en partageant des véhicules au sein de la flotte et en les rendant facilement accessibles aux collaborateurs (réservation via l'application) pour les trajets professionnels et privés selon la politique choisie.

Flex

Ayvens propose à ses clients un service exclusif de location moyenne durée des véhicules. Ce service permet de bénéficier d'un ou plusieurs véhicules pour une durée de 1 à 24 mois, couvrant tous les besoins de location ponctuelle ou saisonnière de ses clients.

Bike Sharing

Le service de vélopartage Bike Sharing consiste en la mise à disposition d'une station de vélos partagés, accessibles aux collaborateurs chez nos clients, pour leurs besoins de déplacements professionnels ou pour leurs trajets domicile-travail.

Cette solution permet à la fois d'améliorer la qualité de vie au travail des collaborateurs et de contribuer à l'abaissement des émissions carbone liées à la mobilité au sein des entreprises.

Vélo de fonction

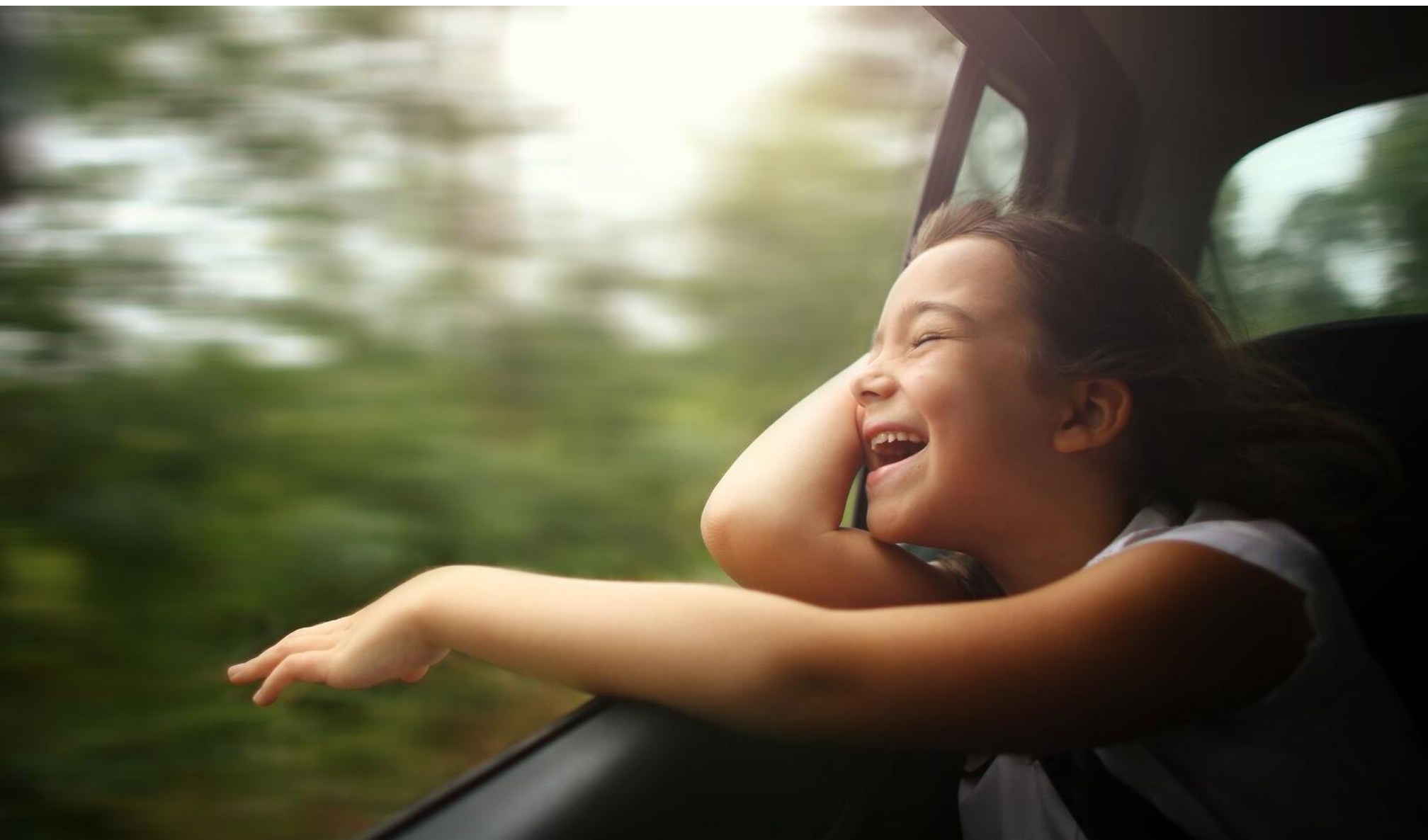
Notre volonté est de démocratiser le vélo électrique de fonction. En proposant à ses collaborateurs un vélo de fonction en LLD, l'entreprise leur donne accès à un moyen de transport s'inscrivant dans une démarche de développement durable et à la pratique d'une activité physique quotidienne.

2

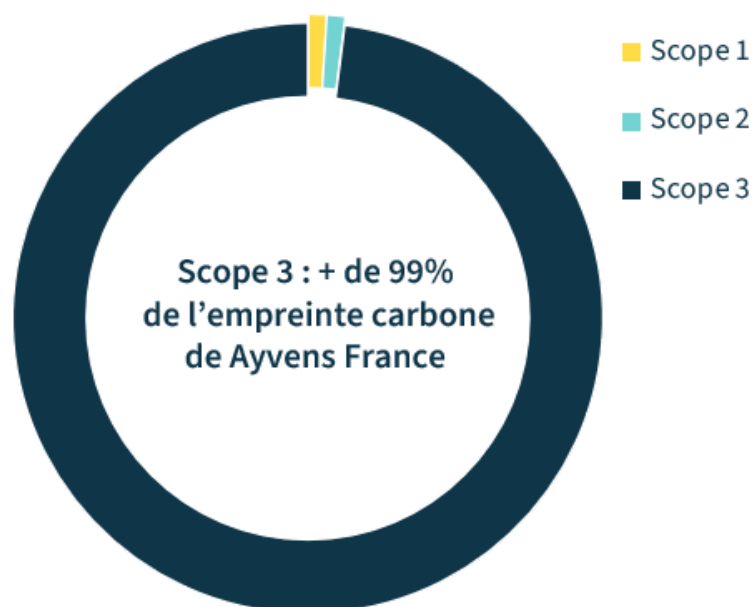
Agir tout au long de notre chaîne de valeur au profit de l'environnement et de la société

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) se développe au sein d'Ayvens France depuis près de 20 ans, notamment grâce à la création d'un poste de responsable RSE dédié dès 2008. Nous accordons beaucoup d'importance à avoir un impact positif sur l'environnement et sur la société au sein de nos différents métiers et avec toutes nos parties prenantes. Notre vision 360 permet de considérer la durabilité dans tous nos choix au quotidien.

Nous déployons de nombreux moyens aussi bien en interne qu'auprès de nos parties prenantes externes pour impacter positivement l'environnement et la société.



Zoom sur l'empreinte carbone de Ayvens France en 2024



Bilan carbone selon résultats market-based

Scope 1 : 534 T CO₂e

Emissions directes générées par des énergies fossiles liées aux activités internes :

= Gaz + Fuel + essence & diesel des véhicules internes*

Scope 2 : 54 T CO₂e

Emissions indirectes liées à la fabrication de l'électricité consommée, vapeur, refroidissement :

= Electricité des bâtiments*

Scope 3 : + 6 M T CO₂e

Autres émissions indirectes sur la chaîne de valeur :

= Voyages d'affaires* / Papier* / Déchets*



Emissions de la flotte louée

Production des véhicules et des pièces de rechange

Emissions des véhicules VO vendus

...

* Inclus dans l'indicateur "émissions internes"

Scope 3

Les émissions de la flotte louée, la production des véhicules et des pièces de rechange, ainsi que les émissions des VO vendus représentent plus de 70% du scope 3. C'est pourquoi nous travaillons sur l'électrification des flottes et utilisons ce levier pour faire baisser nos émissions scope 3.

En électrifiant la flotte louée ([cf. page 6](#)), les émissions de CO₂ des véhicules à la route diminuent drastiquement. Et rendre nos achats durables ([cf. page 16](#)) via le choix de partenaires ayant des pratiques responsables notamment est nécessaire pour faire baisser nos émissions de ce scope.

Réduction de notre empreinte carbone interne

Pour atteindre l'objectif Net Zero d'ici 2050, c'est-à-dire la neutralité carbone (émissions émises compensées par les puits de carbone tels que les forêts et les océans ou par la séquestration de CO₂), nous devons tous réduire notre empreinte de GES (Gaz à Effet de Serre). Ayvens a adhéré à la campagne « Business ambition for 1,5° » et mis en place des actions et des objectifs alignés avec ce scénario.

Notre empreinte carbone interne en 2024*

789t CO₂e

Soit -70%
par rapport à 2019

**Scope 1, 2 et 3 incluant les voyages, le papier et les déchets, résultats Market-based*

Gestion des déchets

Nous sensibilisons nos collaborateurs à la gestion responsable des déchets lors de la Semaine de la Réduction des Déchets et tout au long de l'année. Nous effectuons le tri 5 flux de nos déchets qui permet une meilleure valorisation par type de déchets, et des consignes de tri détaillées sont affichées au niveau des poubelles. Une signalétique zéro papier concernant les consignes d'impression et la réutilisation des papiers comme brouillons est affichée. Nos équipements électriques et électroniques sont réparés ou réemployés. Ceux qui ne sont pas éligibles au réemploi sont envoyés vers des filières de recyclage (filière DEEE).

Sobriété énergétique

Ayvens France a mis en place son propre plan de sobriété énergétique pour réduire sa consommation d'énergie, comprenant des consignes pour le chauffage et la climatisation, le remplacement des ampoules par des équipements LED, l'utilisation de domotique pour réaliser des économies d'énergie ou la mise en veille systématique des appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Nous pouvons augmenter ces économies d'énergie grâce à la sensibilisation et au changement de comportement de nos collaborateurs.

Politique voyages et déplacement des collaborateurs

Deux mesures concernant le déplacement de nos collaborateurs ont été mises en place au sein d'Ayvens France :

- La restriction des déplacements en avion, avec un temps minimum de transport de 4h avant de se reporter à l'avion
- La mise en place d'une Car Policy 100% électrique : depuis septembre 2022, 100% des nouvelles commandes de véhicules de fonction des collaborateurs sont électrifiés.

Zoom

En octobre 2022, les entreprises ont été sollicitées pour participer à l'effort commun en réduisant de 10% (au minimum) leur consommation énergétique d'ici 2024 par rapport à 2019. Ayvens France s'était alors pleinement engagé en créant son propre plan de sobriété énergétique qui nous a permis de baisser nos consommations énergétiques. Pour la troisième année consécutive, Ayvens France poursuit ses engagements afin de pérenniser les bonnes habitudes prises.

Notre consommation énergétique par rapport à 2019

-11%

pour l'année 2022

-22%

pour l'année 2023

Économie circulaire

Dans le cadre de nos activités, nous portons une attention particulière à l'économie circulaire. Par exemple, le matériel informatique est réparé dès que possible au lieu de racheter du nouveau matériel et est remplacé sur un cycle de 4 ans environ. Une partie du matériel est donné à des associations qui les réutilisent lorsque nous n'en

avons plus l'usage.

Dans nos ateliers, les pare-brise sont réparés plutôt que remplacés, l'utilisation de pièces de seconde main (reconditionnées ou non) dans les dossiers de réparation et maintenance est en augmentation et nos clients ont la possibilité d'utiliser des pneus rechapés.

Économie Sociale et Solidaire

Ayvens France s'engage depuis des années à contribuer positivement à la société par le soutien d'associations œuvrant sur les 3 axes choisis pour le mécénat :

la mobilité pour tous, l'éducation et l'environnement.

En 2024, Ayvens France était aux côtés de plusieurs associations notamment lors d'évènements auxquels nos collaborateurs ont participé : le challenge Km for Change pour l'E2C 92, l'ONF et Agil'ess ; la course Enfants sans Cancer pour Imagine for Margo ; et la

journée internationale des bénévoles avec Carton Plein.

Nous avons aussi fait des dons financiers ainsi que des dons matériels à de nombreuses associations (indiquées ci-dessous).

En 2024, Ayvens France a soutenu



Achats responsables

Ayvens souhaite associer ses fournisseurs à la mise en place de mesures de vigilance dans le cadre de leur démarche RSE. Notre [Charte des Achats Responsables](#) a pour but d'informer les fournisseurs des engagements pris par Ayvens à leur égard en matière d'achats responsables, mais aussi des attentes d'Ayvens à leur encontre en ce qui concerne le respect des grands principes. Les principaux engagements envers nos fournisseurs concernent l'éthique et les pratiques responsables dans la conduite de nos affaires. Une cartographie des risques environnementaux et sociaux liés aux achats est définie et couvre près de 100 catégories de

produits ou services. Chaque catégorie est analysée selon 13 critères liés à l'éthique et à la loyauté des pratiques, à l'environnement, aux droits de l'homme et conditions sociales, et classée *in fine* selon 4 niveaux de risques allant de faible à très fort. Ces familles d'achats sont analysées avec l'AFNOR et sont revues régulièrement.

100% de nos appels d'offres possèdent des critères RSE et ces derniers comptent à hauteur de 5 à 15% pour la note globale selon le risque environnemental et social associé à la catégorie d'achats.

Mobilité inclusive

Nos partenariats avec les associations ADIE et Wimoov nous permettent ensemble de rendre la mobilité plus inclusive.

Nous soutenons financièrement la création, par Wimoov, de l'école de la mobilité inclusive et sa formation de conseillers mobilité. L'association accompagne tous les publics empêchés dans leur mobilité à un moment de leurs parcours de vie : jeunes, personnes en insertion, primo-arrivants ou encore personnes en situation de handicap...

Quant à l'association solidaire ADIE, elle soutient la création d'entreprise en finançant à l'aide de micro-crédit les entrepreneurs économiquement vulnérables et les salariés éprouvant des difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail.

En 2024, nous avons lancé une offre LLD de véhicules d'occasion éligible aux clients de l'ADIE. Cette solution leur permet d'avoir accès à un véhicule récent et en bonne condition.

Zoom

40% des répondants au Baromètre de la mobilité du quotidien déclarent avoir renoncé à un déplacement lors des 5 dernières années. Parmi eux, 38% rencontrent des difficultés récurrentes et persistantes à se déplacer.

Les 2 principales raisons invoquées concernent le manque de solutions de transport en commun (23%) et les frais de déplacements jugés trop élevés (21%).

Source : Baromètre des mobilités du quotidien, troisième édition, Wimoov, 2024



3

Se comporter de manière responsable, en interne et avec les parties prenantes externes

Chez Ayvens, la RSE est intégrée à 100% dans tous nos processus internes. Nous respectons les principes promus par la norme ISO 26000 : être transparent, rendre des comptes, respecter la légalité, avoir un comportement éthique, prendre en compte l'intérêt de nos parties prenantes et respecter les droits de l'homme.



Nous avons conscience de l'impact potentiel de nos comportements, c'est pourquoi l'éthique est au cœur de nos activités. Par ailleurs, nous gérons activement nos risques et nous accordons une grande importance à la satisfaction de nos parties prenantes.



Éthique

Ayvens, en tant que filiale de SG, conduit son développement dans le respect des valeurs et principes énoncés dans :

- La Déclaration universelle des droits de l'Homme et ses engagements complémentaires ;
- Les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- La Convention du patrimoine mondial de l'Unesco ;
- Les Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) ;
- Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Politiques et Code de conduite

Des politiques sont rédigées sur les sujets d'éthique ; la lutte contre la corruption, le risque de fraude, le droit d'alerte, les événements et cadeaux ; et sont mises à disposition de tous les collaborateurs, associées à des formations obligatoires régulières pour tous les collaborateurs.

En plus de cela, le [Code de conduite](#), commun à l'ensemble des activités de SG, décrit les engagements envers chaque partie prenante ainsi que les principes de comportement individuel et collectif attendus. Il constitue la base de l'éthique professionnelle des entités SG, dont Ayvens. Il promeut le respect des droits humains, de l'environnement, la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent, la protection des données, les achats responsables, et indique la conduite à tenir en matière de cadeaux et invitations.

Ces règles vont au-delà de la stricte application des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il précise, par ailleurs, les modalités d'exercice du droit d'alerte lorsqu'une situation particulière le justifie, et rappelle que le Groupe protège les lanceurs d'alerte, et garantit leur anonymat grâce à un outil d'alerte sécurisé et anonymisé.

Code anti-corruption

Le groupe Société Générale n'accepte aucune forme de corruption ou de trafic d'influence. Le [Code anti-corruption](#) vise à servir de référence

pour guider les collaborateurs du groupe SG dans l'identification des situations relevant de la corruption ou du trafic d'influence dans leurs activités quotidiennes et du comportement à adopter face à ces situations. Il est illustré par des exemples concrets de situations auxquelles les collaborateurs Société Générale peuvent être confrontés.

Formations

La formation continue est un élément important de notre dispositif de gestion des risques. Des formations éthique & conduite, lutte contre le blanchiment de capitaux, politique cadeaux, et bien d'autres sont réalisées de manière très régulière par l'ensemble de nos collaborateurs. Des e-learning sur la stratégie de développement durable d'Ayvens et de la SG et sur les pratiques responsables sont dispensés à tous les nouveaux arrivants, ainsi, 100% des collaborateurs sont formés à la RSE.

Protection des données

Conscient de l'importance pour nos parties prenantes de conserver une maîtrise de leurs données personnelles, Ayvens s'engage à être un acteur responsable dans le traitement des données, et s'engage à sécuriser, protéger et utiliser de façon éthique et transparente les données personnelles de ses parties prenantes, dans le respect des réglementations et afin de leur apporter toujours le meilleur des services.

Satisfaction des parties prenantes

Maintenir une qualité de service à la hauteur des exigences des clients est notre enjeu principal. Le client est et demeure au centre des préoccupations d'Ayvens. Nous demandons l'implication active de l'ensemble des collaborateurs dans la mise en œuvre et le maintien du Système de Management de la Qualité en favorisant une culture axée sur l'amélioration continue et la satisfaction client.

Nous établissons des objectifs Qualité cohérents avec notre stratégie et les analysons périodiquement pour garantir leur pertinence et suivre les progrès réalisés grâce au « management par objectifs » et à des revues de performance mensuelles. Nous interrogeons toutes nos parties prenantes ; fournisseurs, clients, conducteurs ; et mesurons leur satisfaction via des enquêtes. Nous prenons ensuite des mesures correctives pour améliorer leur satisfaction.

« La Direction s'engage au quotidien dans l'amélioration de la satisfaction de ses clients. Cet engagement se manifeste à travers la sélection de projets de transformation orientés clients, le lancement d'initiatives d'amélioration continue (Lean 6 sigma) pour garantir une meilleure efficacité de nos processus ou encore la mesure régulière de la satisfaction client et définition de plan d'actions associés pour faciliter l'expérience client. Pour soutenir ces initiatives et maintenir des standards exigeants, Ayvens France s'inscrit dans une démarche qualité ISO 9001 ».

Florence Clech-Verdier,
Directrice Stratégie & Transformation



Risques ESG

Pour appliquer des pratiques responsables, nous intégrons les facteurs de risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans toutes nos activités, nous permettant ainsi de prendre des décisions réellement éclairées et de gérer activement les risques.

Des politiques environnementales et sociales sont approuvées par la Direction Générale de SG et sont déployées au sein d'Ayvens. Elles précisent les principaux enjeux et risques des secteurs couverts, considérés comme potentiellement sensibles d'un point de vue E&S ou éthique.

Maîtrise des risques

Ayvens s'attache à aligner progressivement ses relations d'affaires avec des trajectoires en ligne avec les objectifs E&S SG. Les clients, fournisseurs et partenaires d'Ayvens sont systématiquement évalués par rapport aux standards SG et à des standards internationaux en matière de maîtrise des risques opérationnels et de conformité, incluant les enjeux E&S et de réputation.

Engagement pour 2026

100%

De nos clients et fournisseurs sous KYC/KYS

Afin de gérer les risques E&S potentiellement liés à ses activités, Ayvens met en place les

normes internes SG et notamment onze Politiques sectorielles E&S définissant les facteurs de risque E&S, les normes de référence et les critères spécifiques que le Groupe souhaite appliquer aux activités qu'il mène dans les secteurs sensibles. Le groupe a développé ces normes en tenant compte de la gravité des risques E&S et de l'ampleur de l'exposition du Groupe à ces risques en utilisant comme points de référence les normes nationales et internationales applicables, ainsi que les initiatives soutenues par le secteur bancaire et financier.

ESG by design

En 2025, nous avons intégré dans notre processus de gestion des changements significatifs une étape clé d'identification des facteurs de risques ESG, lors de laquelle les experts ESG sont systématiquement sollicités pour donner un avis éclairé sur les conséquences de ces projets/changements significatifs. Ce nouveau processus vise à accompagner l'entreprise dans la déclinaison opérationnelle des enjeux ESG dans toutes les activités et processus ainsi que dans la gestion des risques environnementaux et sociaux.

« Les facteurs de risques ESG sont définis comme étant la matérialisation négative de facteurs ESG actuels ou potentiels par le biais de nos parties prenantes, de nos actifs ou de nos opérations. Ils peuvent déclencher ou amplifier une ou plusieurs catégories de risque ».

Charlotte Hardy,

Directrice Supervision des Risques & LoD2 Risques Opérationnels

4

Être un employeur solidaire et responsable

Chez Ayvens, nous reconnaissons que nos collaborateurs sont notre plus grand atout et notre ressource la plus précieuse. Ils sont le moteur de notre succès et nous veillons en retour à prioriser leur bien-être.



Nous assurons une expérience employé engageante, offrons des opportunités de développement, une qualité de vie au travail, un équilibre vie professionnelle/vie personnelle avantageux et favorisons une culture diverse et inclusive.



Développement des talents

Nous nous attachons à proposer des solutions de développement de compétences pour accompagner nos collaborateurs dans leur évolution professionnelle. La gestion de carrière se doit d'être anticipative et proactive pour répondre au mieux aux besoins actuels et futurs d'Ayvens France en s'appuyant sur les compétences et expertises de ses collaborateurs.



Intégration & formation

Notre défi : développer les compétences des collaborateurs dans le secteur d'activité de la mobilité qui se réinvente de jour en jour. Ayvens accompagne ses collaborateurs, aussi bien au moment de leur prise de poste que tout au long de leur parcours dans l'entreprise, en favorisant au mieux leur évolution professionnelle. Pour tenir compte des spécificités de nos métiers et des nouveaux modes de travail, nous avons construit un catalogue de formation regroupant tous les parcours de formation métiers et de développement professionnel dispensés dans l'entreprise.

Enfin, pour nos managers, dont le rôle est clé pour l'engagement des équipes, nous avons construit un programme de développement managérial personnalisé et décliné pour chaque niveau managérial.

Les collaborateurs d'Ayvens ont également un accès libre à de nombreuses formations digitales gratuites : langues, compétences comportementales, outils numériques, finances, ressources humaines...

Mobilité interne

En lien avec une politique de formation forte, la mobilité interne est un enjeu de fidélisation et de développement de nos collaborateurs. Ainsi, l'entreprise s'emploie à prioriser et à favoriser le pourvoi de ses postes par l'interne au regard des compétences, qualifications et souhaits des collaborateurs.

Grâce aux différents entretiens menés par les correspondants RH et les managers, l'entreprise accompagne le collaborateur dans la

construction de son parcours professionnel.

Au travers du Hub emplois comprenant des offres du groupe SG, de la page JOB@Ayvens, et en communiquant via « People On The Move », l'entreprise offre une visibilité aux collaborateurs des opportunités de postes et de nouveaux challenges professionnels.

Insertion professionnelle

Ayvens France donne l'opportunité chaque année à de nombreux jeunes de découvrir le monde du travail, d'acquérir et renforcer leurs compétences en stage et en alternance. Les alternants sont suivis tout au long de leur expérience et bénéficient de repères pour les aider à s'épanouir dans l'entreprise et à monter en compétences.

Chiffres clés 2024

1 397

Collaborateurs formés

39

Mobilités internes

104

Alternants

Diversité, équité et inclusion

Nous encourageons la diversité des profils, des expériences et des parcours et menons une politique d'égalité des chances.

Handicap

Depuis 2008, date de création de la Mission Handicap, Ayvens met en place des actions pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap : accompagnement pour obtenir la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, aménagements de postes de travail au bureau et à domicile, sensibilisation régulière à travers des formations et des e-learning et organisation d'évènements, en particulier pendant la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées. Nous facilitons et soutenons la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) notamment à travers des jours de congés dédiés pour permettre à chacun d'exercer son métier et performer dans les meilleures conditions. Notre taux d'emploi des personnes en situation de handicap est actuellement de 6,3% vs 4,7% dans le secteur privé en France.

Égalité femmes/hommes

Depuis 2007, Ayvens s'est engagé de façon continue en matière d'égalité professionnelle

entre les femmes et les hommes avec la conclusion de 5 accords successifs. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un axe fort de la politique sociale menée par l'entreprise. Ces accords comportent des actions concrètes concernant la formation professionnelle, la rémunération, le système de promotion, l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Notre engagement s'est concrétisé par le très bon résultat de

97/100

à l'Index national d'égalité professionnelle femmes/hommes 2024.

Qualité de vie au travail

Ayvens a conscience que le bien-être de ses collaborateurs est essentiel pour encourager leur engagement, gagner en performance et contribuer à leur épanouissement dans leur vie professionnelle.

Ayvens Care

En 2024, le Ayvens Care Challenge a été lancé auprès 464 collaborateurs de 11 sites pour sonder les collaborateurs afin de leur proposer des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail. Le projet a pour ambition de favoriser la détente, renforcer les liens entre collègues et créer un environnement chaleureux. 11 initiatives bien-être ont été sélectionnées parmi les propositions des collaborateurs et mises en place sur l'année 2025.

Semaines QVcT

Depuis 9 ans, Ayvens organise la semaine de la Qualité de Vie et des conditions de Travail au mois de juin. Pour sa dernière édition, Ayvens a

proposé des activités bien-être telles que des séances de massages ergonomiques assis, des petits déjeuners avec lots à gagner, des activités sportives (yoga et Pilates, sorties à vélo), des ateliers interactifs autour de la sophrologie, de la prévention des troubles musculosquelettiques ou encore de la naturopathie, mais également des webinaires et contenus vidéos sur la concentration et la relaxation.

Risques psychosociaux

Nous avons une politique de prévention des risques psychosociaux et un Dispositif d'Écoute et d'Accompagnement psychologique est en place. Les managers sont également formés aux risques psychosociaux.



Équilibre vie professionnelle / vie personnelle

Ayvens a aussi pour ambition de procurer à ses collaborateurs un bon équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Aménagements & avantages

Depuis 2015, Ayvens a mis en place, par accord collectif, un dispositif autorisant le don de jours entre collaborateurs. L'objectif de ce dispositif est de permettre au personnel d'Ayvens France de faire don d'un ou plusieurs jours de repos au bénéfice d'un collaborateur, parent d'enfant gravement malade ou proche aidant et ainsi de lui permettre de concilier au mieux ses impératifs personnels et sa vie professionnelle. En 2018, l'accord a été reconduit pour une durée indéterminée et renforcé pour prendre en compte davantage de situations et prévoir un mécanisme d'abondement de la part d'Ayvens à hauteur d'1 jour pour 10 jours récoltés. Dans la continuité de l'engagement d'Ayvens

pour l'égalité femmes / hommes, le temps de travail est revu pour les femmes enceintes. Ayvens France propose de nombreux autres avantages et aménagements à ses salariés, parmi lesquels un accès aux stations de Bike Sharing et au Car Sharing sur quelques-uns de nos sites, leur permettant d'emprunter un vélo pour les pauses déjeuner et trajets domicile-travail et un véhicule pour leurs rendez-vous professionnels ou pour les pauses déjeuner ; notre partenariat avec les crèches Babilou, donnant accès à des berceaux partout en France ; notre partenariat avec EGYM Wellpass permettant aux collaborateurs d'avoir accès à des clubs de gym, autres espaces sportifs et services à prix très attractifs...

Satisfaction des salariés

Nous évaluons la satisfaction de nos collaborateurs à plusieurs moments de l'année et par différents moyens pour mieux connaître leur opinion et adapter nos actions.

Baromètre collaborateurs

Chaque année, un baromètre collaborateurs anonyme est diffusé. C'est une enquête internationale dont l'objectif est d'écouter nos collaborateurs, dans la diversité de leurs points de vue et sur les thématiques relatives à la vie de l'entreprise. Il permet d'avoir un suivi année par année de la satisfaction, l'engagement, la relation au management, la perception des démarches durables de Groupe (RSE, Culture et

Conduite, Inclusion) et le bien-être au travail des collaborateurs.

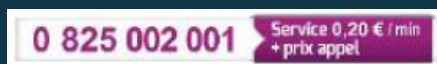
Les résultats du baromètre collaborateurs donnent lieu à un plan d'actions annuel global et à des initiatives spécifiques le cas échéant alignées avec les préoccupations du terrain. La satisfaction du salarié est aussi bien suivie lors des entretiens individuels de fin d'année obligatoires que lors des entretiens de mi-année.

Ayvens

Ayvens est un acteur mondial de la mobilité durable, proposant des services de location longue et moyenne durée de véhicules neufs ou d'occasion, des services de gestion de flotte et des solutions de mobilité multimodale à une clientèle composée de grandes entreprises, PME, professionnels et particuliers. Présent dans 42 pays, Ayvens s'appuie sur sa position unique pour ouvrir la voie vers la neutralité carbone et favoriser l'adoption à grande échelle de la mobilité durable. La société est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN : FR0013258662 ; Mnémonique : AYV). Le groupe Société Générale est l'actionnaire majoritaire d'Ayvens. Pour en savoir plus, rendez-vous sur ayvens.com

TEMSYS, SAS au capital de 89 606 430 Eur, 28 allée d'Aquitaine, 92000 Nanterre, RCS Nanterre 351 867 692, N° IDU FR231725_01YSGB. N° TVA : FR 06 351 867 692, société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07.026.677.

Ayvens France
Immeuble CityLife
28, allée d'Aquitaine
92000 Nanterre



service.rse@ayvens.com
www.ayvens.fr



La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.2, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par  Docaparc



Juin 2025